



Message

*Du Conseil d'Etat Vaudois
A la Communauté du Canton du Jura
Par l'entremise de M. le Maire de Saignelégier René Girardin
A l'occasion du Marché-Concours de l'An 2010*

Lausanne, le 5 août 2010,

Amies et Amis Jurassiens,

Honoré de l'invitation faite au Canton de Vaud d'être l'hôte privilégié du Marché-Concours de Saignelégier, le Gouvernement vaudois confie ce jour ce pli aux bons soins d'une diligence postale attelée de quatre chevaux Francs-Montagnards. Cet équipage est sans doute moins vif que les modernes courriers immatériels, mais en contrepartie bien plus racé, et symbolique de l'importance qu'ont eue si longtemps ces animaux dans le développement des communications. Il vous annoncera la participation enthousiaste, à votre grande fête équestre, de plus d'un demi millier de Vaudoises et de Vaudois.

Cette lettre accompagne une boîte à musique de Sainte-Croix que nous vous prions de recevoir en cadeau. Ce présent nous a paru approprié, parce qu'il rappelle que sans être voisins, le Canton de Vaud et celui du Jura partagent un savoir-faire séculaire. De Genève à Bâle il est à l'origine d'un artisanat qui imprègne tout l'Arc Jurassien, et s'est fait apprécier dans le monde entier pour les mécaniques horlogères et de précision qu'il a produites. Et puis, connue pour adoucir les mœurs et relier les gens, la musique nous semble l'enseigne idéale de notre amicale rencontre.

Impatients de prendre à notre tour la route de Saignelégier, ravis d'y trouver l'occasion de manifester notre attachement au cheval Franc-Montagnard, heureux de la perspective d'échanges fructueux et détendus, nous vous transmettons, Amies et Amis Jurassiens, nos salutations les plus cordiales.

Pour le Conseil d'Etat vaudois, son Président,

Pascal Broulis

Lausanne, le 5 août 2010

Message aux autorités et à la population de la Commune de Saignelégier

La Municipalité de Lausanne apporte son salut aux autorités et à la population de Saignelégier et souhaite plein succès à la 107^{ème} édition du Marché-Concours.

Lausanne, la capitale, est fière que le canton de Vaud ait été désigné hôte d'honneur de l'édition 2010 du Marché-Concours. Elle espère contribuer au succès de la fête avec la présence de deux formations musicales renommées : l'Harmonie lausannoise, remarquable ensemble d'instruments à vents, et le Big Band de l'Ecole de jazz et de musique actuelle de Lausanne.

"Paysanne qui a fait ses humanités", selon J. V. Gilles, Lausanne n'est cependant pas qu'un grand centre urbain ! Près de la moitié des 5'500 hectares du territoire communal sont en effet constitués de forêts, de terres agricoles, et de vignobles où sont produits les vins de la Ville de Lausanne, dont de fameux Dézaley connus loin à la ronde. Une sélection de nos meilleurs crûs accompagnera d'ailleurs la diligence postale annonçant l'arrivée des Vaudoises et des Vaudois aux "Loitchous" le week-end prochain.

C'est donc Lausanne l'urbaine, en plein développement, mais aussi Lausanne la rurale, qui adressent un chaleureux message d'amitié aux Franc-montagnards de Saignelégier, en souhaitant longue vie au séculaire Marché-Concours.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz



Le secrétaire :
Philippe Meystre



Message au peuple Jurassien et au comité d'organisation du marché-concours de Saignelégier de la part de la commune de Belmont-sur-Yverdon

Chères Jurassiennes, chers Jurassiens, Mesdames, Messieurs.

Je vous apporte les salutations de la population et des autorités communales de Belmont-sur-Yverdon.

Sachez que c'est avec plaisir et honneur que nous accueillons la diligence portant les couleurs de notre canton de Vaud, de passage dans notre commune. Quelques mots sur notre commune:

Au moyen Age, Belmont, centre d'une importante seigneurie féodale eut son château fort avec un bourg doté de franchises et partiellement entouré de murailles.

1050. Le château de Belmont fut peut-être construit à cette époque fort troublée. Situé sur une éminence naturelle terminant l'extrémité sud-ouest de la colline actuelle de Belmont, il dominait presque toute la plaine de l'Orbe et il était gardé de trois côtés par des pentes boisées et très inclinées. Il faisait face aux ouvrages fortifiés d'Orbe, qui appartenaient aux comtes de Bourgogne. Son importance est clairement démontrée par le fait que les sires dominants de Grandson s'intitulent au XIIIe siècle, tantôt seigneurs de Grandson, tantôt seigneurs de Belmont. Aujourd'hui, le cimetière a remplacé sur la motte le puissant donjon, ne laissant aucun vestige de ce qui fut le château. De l'enceinte du bourg solidement fortifié, il ne reste également plus rien, si ce n'est quelques pierres cachées.

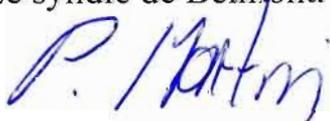
Le village de Belmont est situé à 5 km d'Yverdon, en bordure du plateau dominant la plaine de l'Orbe et le vallon du buron. Au sud, à 3.5 km, la commune comprend également le hameau du Villaret. Belmont compte actuellement 280 habitants, la population augmente gentiment au rythme des nouvelles constructions et rénovations de vieilles fermes. C'est un mélange harmonieux entre le monde rural installé depuis plusieurs générations et les nouveaux arrivants.

Lorsque j'étais petit, mon grand-père amoureux des chevaux, s'est plusieurs fois rendu à votre manifestation.

A chaque fois, je me rappelle de cela comme si c'était hier, il parlait du marché concours comme d'une fête formidable, incontournable, pour célébrer et promouvoir la race des Franches-Montagnes.

Je crois que notre pays peut être fier de pouvoir compter sur des personnes capables d'organiser chaque année cette magnifique manifestation et je souhaite, au nom de la commune de Belmont, longue vie au marché concours de chevaux de Saignelégier.

Le syndic de Belmont.



Bottens, le 20 juillet 2010

Madame, Monsieur,

Bottens, village vaudois, est fier d'être le lieu de résidence de la batterie d'artillerie des Milices vaudaises. En espérant que vous trouverez plaisir et intérêt à découvrir l'histoire ancienne et récente de notre commune.

Amicalement,





MUNICIPALITÉ D'ÉCHALLENS

n/réf.:

Message de la commune d'Echallens
à la population du Jura et de Saignelégier

La population d'Echallens et ses autorités sont particulièrement heureuses de profiter de l'occasion du Marché-Concours National de chevaux de Saignelégier 2010 pour adresser leurs salutations très amicales au peuple jurassien.

Les bonnes relations entre notre commune et le canton du Jura sont pour nous une évidence.

Nous avons tout d'abord un point commun : Echallens est le chef-lieu d'une région agricole dans laquelle le cheval joue un rôle important, avec ses nombreux élevages et manèges. On ne compte d'ailleurs pas les Chalensoises et Chalensois qui se rendent chaque année au Marché-Concours National !

Même s'il n'est point besoin de le dire, je vous fais un petit clin d'œil pour vous assurer que tout le Gros-de-Vaud est bien entendu solidaire pour la défense du Haras National d'Avenches !

Notre Municipalité a ensuite l'honneur de compter parmi ses rangs un Jurassien particulièrement fier de l'être, du nom de Nicoulin, dont le long séjour en pays de Vaud n'a en rien atténué l'accent et qui lit encore sûrement les journaux de son canton d'origine plus souvent que les nôtres !

Cerise sur le gâteau, le Président de notre législatif communal porte le patronyme de Grillon et son accent n'a pas grand-chose à envier à celui de notre collègue prénommé.

Comme vous le voyez, notre relation avec le Jura se vit presque au jour le jour !

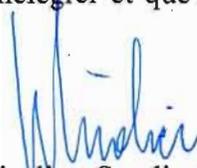
La sortie municipale 2009 s'est d'ailleurs très naturellement déroulée à Porrentruy et dans les Franches Montagnes à l'occasion des 6^{ème} Olympiades des fromages de montagne.

C'est l'occasion de relever l'accueil chaleureux qui nous a été réservé et de dire le plaisir que nous avons ressenti en parcourant votre merveilleuse région et en dégustant les spécialités locales.

Nous sommes fiers que le canton de Vaud soit l'invité d'honneur de votre manifestation nationale cette année.

Que vive le Marché-Concours National de Saignelégier et que l'édition 2010 soit un succès complet !

Echallens, le 5 août 2010


Y. Nicollier, Syndic d'Echallens



Yverdon-les-Bains

Municipalité

Case postale

CH-1401 Yverdon-les-Bains

Date : 3 août 2010
N. Réf : SLA
Dossier : 12.06.02/
Jura_Saignelégier_020810

Aux Autorités cantonales et communales
jurassiennes

Mesdames et Messieurs les ministres, Mesdames et Messieurs les maires, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,

Le chef-lieu du district Jura-Nord Vaudois, la Ville d'Yverdon-les-Bains, a le plaisir et l'honneur de vous saluer à l'occasion d'un événement séculaire, le marché-concours de chevaux des Franches-Montagnes.

Bien que nos relations politiques et administratives directes soient peu intenses, plusieurs facteurs contribuent à nous réunir au sein d'une communauté d'intérêts.

Le premier d'entre eux, une géographie commune, l'arc jurassien, que nous nous attachons à promouvoir sur un plan touristique au travers de la structure Jura3Lacs, à laquelle la ville participe. Sur un plan politique et économique, arcjurassien.ch, permet également de défendre nos intérêts communs.

Le second tient probablement au caractère légèrement excentré de nos deux territoires, lequel nous met au défi de trouver des solutions innovantes pour faire valoir nos atouts.

Le marché-concours est à cet égard, incontestablement, une occasion extraordinaire de mettre en valeur une culture, une activité économique, une passion pour une race particulière de chevaux, et bien d'autres choses encore... Tout en attirant l'attention de toute la Suisse sur la Ville de Saignelégier et sur l'ensemble du Canton du Jura.

Nous partageons donc la joie que suscitent les festivités liées à cet événement, tout en regrettant de ne pouvoir nous y associer physiquement ainsi que l'honneur fait au Canton de Vaud tout entier, en l'instituant hôte d'honneur.

En guise de partage et de souvenir, nous vous remettons une gravure de l'artiste Jacques Perrenoud, lithographe installé dans notre région et représentant le canal Oriental, l'un des axes structurants de notre cité.



Nous vous transmettons, Mesdames et Messieurs les ministres, Mesdames et Messieurs les maires, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux, nos vœux les plus chaleureux de réussite de cette nouvelle édition du marché-concours national de chevaux.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

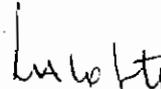
Le Syndic :



D. von Siebenthal



La Secrétaire :



S. Lacoste

Copie à : M. C. Pillonel

A mes Amis jurassiens,
avec les salutations de la Municipalité
de Bonvillars.



Le syndic:
Figuier



MUNICIPALITÉ
DE
GRANDSON

Grandson, le 5 août 2010

Marché-Concours national
de chevaux 2010
Saignelégier

Le canton de Vaud hôte d'honneur du Marché-Concours 2010

Mesdames, Messieurs,

La Municipalité de Grandson est heureuse et honorée de s'associer aux communes traversées par la diligence postale, qui vous annonce l'arrivée des Vaudoises et des Vaudois au Marché-Concours 2010 de Saignelégier, manifestation équestre d'envergure unique en Suisse.

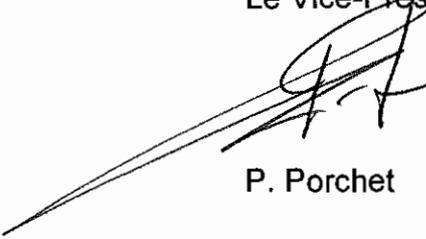
Nos cantons sont liés, entre autres, par le fait que le haras national suisse, situé à Avenches, dispose d'un programme de soutien et promotion de la race Franches-Montagnes que vos éleveurs ont à cœur de mettre en valeur depuis de très nombreuses années. Grandson est également membre du Réseau des villes de l'arc jurassien.

La Municipalité profite de cette occasion pour transmettre au peuple jurassien toute son amitié et elle souhaite plein succès à la 107^{ème} édition de cette fête renommée.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Vice-Président :

Le Secrétaire:


P. Porchet




F. Cuagnier



Concise, le 5 août 2010

COMMUNE
DE
CONCISE

Chers amis francs-montagnards,

Concise, premier village vaudois entre Neuchâtel et Yverdon-les-bains, est une charmante bourgade, à vocation viticole, agricole et touristique.

Des rives du lac à 429m au sommet du Mont-Aubert à 1443m d'altitude, le paysage est très changeant. On peut admirer en toute saison :

Le port de plaisance construit avec les pierres des tunnels extraites pour la réalisation de Rail 2000,

La Chartreuse de la Lance où l'on peut visiter un cloître intact du XIV^{ème} siècle,

L'église protestante, dédiée à Saint Jean-Baptiste date du XIII^{ème} siècle,

Une carrière romaine désaffectée qui fournissait des matériaux aux Romains pour la construction d'Aventicum,

Le Champ Cherdon, lieu historique de la bataille de Grandson où, le 4 mars 1476, Charles le Téméraire dut battre en retraite face aux Confédérés,

51,5ha de vignes produisant des vins renommés à base de Pinot noir, Gamay, Garanoir et Gamaret pour les cépages rouges et rosés, Chasselas, Pinot blanc, Pinot gris,

Chardonnay pour les cépages blancs,

Des cultures céréalières jusqu'à 600m d'altitude,

La plus grande forêt d'ifs de Suisse,

Cavasson, un alpage communal,

Une réserve naturelle protégeant chevreuils, sangliers, lynx et quelques cerfs,

Et le Mont-Aubert, mamelon cher aux 780 Concisois.

Les commerces se raréfient, mais la poste, une banque, une épicerie, 3 restaurants, 2 buvettes, 5 chambres d'hôtes confèrent une animation intéressante à Concise.

Avec nos meilleurs vœux pour un bon déroulement de votre manifestation ainsi que les amitiés de la population concisoise.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

M. Paris



La Secrétaire :

I. Bindith